

Conseil d'administration Connexion Matawinie

Procès-verbal

30 septembre 2021

SÉANCE TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE

SONT PRÉSENTS:

- MM. Sylvain Breton, président du C.A, préfet et maire d'Entrelacs
Bruno Guilbault, maire de Rawdon
Gaétan Morin, maire de Sainte-Marcelline-de-Kildare
Philippe Duchesne, chargé de projets, Connexion Matawinie
Mickael Nadeau, Nouveau Monde Graphite
- Mme Caroline Cormier, directrice générale de Connexion Matawinie
Isabelle Parent, mairesse de Notre-Dame-de-la-Merci

SONT ABSENTS:

Mme Audrey Boisjoly, mairesse de Saint-Félix-de-Valois

1. VALIDATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 8h00 après la validation du quorum. Mme Caroline Cormier, directrice générale de Connexion Matawinie, souhaite la bienvenue aux administrateurs et administratrices présents. Laurence Ducharme fait fonction de secrétaire.

- CA-031-2021** Il est proposé par M. Gaetan Morin, appuyé par M. Mickael Nadeau et résolu unanimement que la présente assemblée soit et est ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- CA-032-2021** Il est proposé par M. Bruno Guilbault, appuyé par M Tommy Robillard et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

1. VALIDATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 30 AOÛT 2021

4. SUIVI DU PROJET
 - TELTECH/AVANCEMENT DES TRAVAUX
 - SAINT-JEAN-DE-MATHA (SUIVI ET DISCUSSION)
5. CESSATION DU BAIL
6. VISIONNEMENT DE LA CAPSULE #2 (INFORMATION)
7. ÉTAT DES DÉPENSES
8. REDDITION DE COMPTE -- AOUT 2021
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CA-033-2021

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 30 AOÛT 2021

Il est proposé par M Gaetan Morin, appuyé par Mme Isabelle Parent et résolu unanimement de prendre acte du dépôt du procès-verbal tel que rédigé.

4. SUIVI DU PROJET

Teltech/Avancements des travaux

Mme Caroline Cormier indique aux membres du conseil que Teltech a 288 kilomètres construits en date du 24 septembre 2021 et ce, depuis le début du projet.

Pour ce qui est d'Électro Saguenay, c'est un total de 185 kilomètres de construits. Il est important de noter que les équipes de construction d'Électro Saguenay ont manqué d'équipement dans le dernier mois. Le problème est maintenant résolu car 400 km de câbles ont été reçus le 24 septembre dernier. Sept contenants sont aussi présentement en chemin.

Mme Cormier ajoute que le POP de Sainte-Béatrix n'est pas encore en fonction car il y a un problème avec le boîtier. Les POPs de Sainte-Émélie-de-L'Énergie, Saint-Donat et Saint-Michel-des-Saints ont été livrés par Électro Saguenay.

4049 adresses sont disponibles en date du 27 septembre. Le dernier relevé de redevances de Cooptel affichait 243 clients provenant de Rawdon et de Saint-Félix-de-Valois.

Mme Cormier ajoute par la suite qu'il y a certaines embûches par rapport à Teltech. Elle explique que, plusieurs fois, Teltech a omis d'aviser la personne responsable 48 heures à l'avance avant de faire des travaux qui nécessitent de l'enfouissement, ce qui est contraire au contrat. Cette situation se serait produite le 31 août, le 21 septembre ainsi que le 29 septembre. Ceci est un problème puisqu'un responsable de la MRC de Matawinie, en l'occurrence un inspecteur de la firme CIMA+, doit être présent lors de ces travaux afin d'assurer la protection des infrastructures

publiques. Elle propose aux membres du conseil d'envoyer une mise en demeure à Teltech pour s'assurer que ce type d'incident ne se reproduise pas. Les membres sont d'accord.

Saint-Jean-de-Matha (suivi et discussion)

Mme Cormier informe les membres du conseil que, pour le moment, il n'y a aucun travaux en cours dans la municipalité de Saint-Jean-de-Matha puisque Connexion Matawinie n'a toujours pas reçu les autorisations nécessaires de la part de la municipalité (bureau des travaux publics) pour procéder à certains travaux. Lorsque les autorisations seront reçues, les travaux pourront continuer dans la municipalité.

5. CESSATION DU BAIL

Mme Cormier demande aux membres s'il leur convient que Connexion Matawinie demande un non-renouvellement du bail pour les bureaux situés au 3635 rue Queen à Rawdon. S'ils acceptent, une demande de cessation de bail sera envoyée afin d'aviser les propriétaires. Les employés de Connexion Matawinie auront accès à un bureau au 3184 1e avenue à Rawdon, dans les locaux de la MRC de Matawinie à partir du mois de janvier 2022.

CA-034-2021

Il est proposé par M. Bruno Guilbault, appuyé par M. Gaetan Morin et résolu unanimement d'accepter la cessation de bail en date du 31 décembre 2021.

6. VISIONNEMENT DE LA CAPSULE #2

Mme Cormier présente la nouvelle capsule vidéo créée afin d'informer les citoyens au sujet des forfaits et produits offerts par Cooptel. La vidéo sera mise sur les réseaux sociaux par la suite.

7. ÉTAT DES DÉPENSES

L'état des dépenses est présenté aux membres. Le montant total des dépenses jusqu'à ce jour s'élève à 15 408 315,65\$.

8. REDDITION DE COMPTE - AOÛT 2021

La reddition de compte du mois d'août 2021 est présentée au membres du conseil. Mme Cormier mentionne que les revenus augmentent à chaque mois grâce aux redevances de Cooptel.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée durant la période de questions.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CA-035-2021 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Bruno Guilbault, appuyé par Mme Isabelle Parent et résolu unanimement de clore la présente rencontre du comité.

Levée de l'assemblée à 8h43. La prochaine rencontre du conseil aura lieu le 4 novembre à 8h00.

Sylvain Breton
Président du conseil d'administration



Caroline Cormier
Directrice de Connexion Matawinie